

RENCONTRE AVEC DES REPRESENTANTS DE L'ISLAM DE FRANCE

# «SORTIR LA RELIGION DE LA SPHERE PRIVEE»

*Fouad Alaoui, de l'UOIF, promet un islam identitaire.*

**F**ouad Alaoui, 40 ans, docteur en neuropsychologie, est secrétaire général de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF, fondée en 1983) qui réunit 200 associations – très présentes dans les quartiers – et une centaine de lieux de culte. Promotrice d'un islam identitaire à haute visibilité dans la sphère publique, l'UOIF a fourni des avocats aux jeunes filles impliquées dans des affaires de voile. Élément moteur de la consultation lancée par le ministère de l'Intérieur pour constituer une représentation de l'islam de France, l'UOIF s'inspire de l'idéologie des Frères musulmans, partisans à l'origine d'une modernité par le retour aux sources de l'islam, dont le fondateur est l'Égyptien Hassan al-Banna.

**Qu'est-ce qui a changé pour vous depuis le 11 septembre?**

Le monde continue de tourner... Mais tout un courant hostile à toute forme de religiosité a voulu profiter de cette tragédie pour jeter la suspicion sur nous et toute œuvre islamique. Au quotidien, cela crée une brèche énorme entre musulmans et non-musulmans. Il fallait voir le regard des gens vis-à-vis de deux barbus, mon ami et moi, lorsque j'ai pris l'avion... Pour ouvrir un compte en banque aussi, ce n'est plus aussi évident aujourd'hui pour une association islamique. Or nous ne sommes ni intégristes ni extrémistes. Au contraire, nous prôtons un retour aux fondements de l'islam car nous estimons que ce sont les meilleurs remparts contre l'intégrisme. Mais pour être moderne, nous ne sommes pas prêts à abandonner ces fondements. Nous militons pour une implication ci-

toyenne des musulmans. Aussi, à ceux qui veulent se présenter à des élections, nous disons: ne limitez pas votre programme à la construction d'une mosquée, intéressez-vous à l'urbanisme, aux problèmes d'emploi, etc.

**Le 10 octobre, vous et les quinze autres membres de la consultation avez été reçus, sur votre demande, par le président de la République. Cela signifie-t-il que vous considérez déjà que ce groupe de travail constitue l'instance représentative de l'islam en France, alors qu'il n'a qu'un rôle consultatif?**

Effectivement, la consultation est le seul groupe existant, officiellement reconnu, qui soit à même d'exprimer une position commune. Nous avons aussi demandé une audience auprès du

Premier ministre et nous savons que nous serons prochainement reçus par François Hollande. Il est important pour nous de recevoir les

*«Nous ne nous contenterons pas de tolérance à l'égard de l'islam. Il faut aussi que certaines représentations que la société porte sur nous évoluent.»*

encouragements des plus hauts responsables de l'Etat à propos des travaux de la consultation. C'est la preuve que, désormais, ses travaux transcendent les clivages droite-gauche. Mais le but de notre démarche était surtout de nature anticipatrice par rapport à d'éventuelles répercussions négatives de la riposte américaine sur la population musulmane. Quant à la consultation, son succès dépendra du nombre de lieux de culte qui participeront aux prochaines élections par région. 200 sur 1000, ce serait un échec. Près de 800, un succès. Pour notre part, nous voulons le succès de cette consultation et

la création d'un conseil du culte musulman.

**Vous avez préféré un mode d'élection à partir des lieux de culte plutôt que le suffrage universel direct...**

Le risque du suffrage universel, c'est qu'il reproduise plus les origines nationales que les préoccupations du culte. Les élections se feront dans la transparence et, en plus, rien n'est figé.

**Vous semblez très écouté par les pouvoirs publics. Lors de la signature de la Charte de respect des principes républicains, c'est à votre demande que l'article sur le fait de changer de religion a été supprimé (1). Or une partie du monde musulman estime que l'apostasie**

**doit être punie de mort...**

Nous ne sommes pas d'accord avec cette interprétation de la punition de l'apostasie. Et c'est Jean-Pierre Chevènement qui a fait supprimer cet article. Celui-ci se référait à la Déclaration universelle des droits de l'homme, mais de manière tronquée. Nous avons dit: il faut citer tou-

te la déclaration ou rien du tout. Le ministre a estimé qu'un Etat laïque n'a pas à intervenir sur les questions de changement de religion, c'est logique.

**Vous dites que la laïcité doit changer. Pourquoi? A cause de la présence musulmane en France?**

Non, bien sûr. Mais, de même qu'on demande à l'islam de changer, la laïcité doit changer, car aujourd'hui la laïcité ne peut se contenter d'une définition selon laquelle elle cantonne le champ religieux à la sphère privée. Le retour du religieux est général et il interroge tout le champ social.

**Mais pourquoi insister pour que cette visibilité du religieux – notamment avec le voile – se manifeste surtout dans la sphère scolaire?**

Ce n'est pas l'islam qui a historiquement fait de l'école un des piliers de la laïcité. Nous, nous disons que nul ne doit ni obliger ni interdire le port du voile. Nous avons défendu le voile, mais toujours en faisant appel au législateur. Quant au statut de la femme, nous croyons se-

lon un adage répandu que «le paradis est sous les pieds de la mère». On ne peut pas faire une société en opposant une moitié contre l'autre. Rien n'est plus éloigné de notre vision de l'islam que la vision taliban. Mais, de même, les modèles turcs ou tunisiens ne sont pas des exemples d'islam moderne. Il n'y a pas d'islam moderne en l'absence de démocratie. Or ces pays ne sont pas

des démocraties. La réalité de l'islam en France, c'est la laïcité. Au communautarisme, nous préférons tout ce qui peut favoriser le «vivre ensemble». Nous ne nous contenterons pas de tolérance à l'égard de l'islam. Il faut aussi que certaines représentations que la société porte sur nous évoluent.

**Ben Laden va-t-il devenir le héraut de la jeunesse musulmane?**

Ce sont les Etats-Unis qui ont fabriqué un héros mais auprès d'une infime minorité. Nous n'avons vraiment pas besoin de cela. Même si, sur le fond, c'est un phénomène très passager, amplifié par les événements. Sur le terrain, les préoccupations de la jeunesse sont beaucoup plus terre à terre ●

Recueilli par DANIEL LICHT

(1) Le septième des dix articles que contenait la Charte précisait que, conformément à la Déclaration universelle des droits de l'homme, chacun est toujours libre de changer de religion.